|  |  |
| --- | --- |
| **Annexe 4.1.** | C:\Users\d.athanassiou\Pictures\LOGO INVESTISSEMENTS D'AVENIR.jpg |

**PRESENTATION DU PROJET**

***A .Présentation de l’entreprise***

Installée sur le bassin de production de Berre l’Etang (13), l’EARL MOREA PRODUCTION est installée depuis 1986. L’exploitation a d’abord construit une multi chapelle de 30 000 m² en 1900. Elle exploite aujourd’hui 50 000 m² de multi-chapelles plastique construites en 1990 et 1995. L’ensemble de cette surface est dédiée à la culture de tomates avec une production annuelle d’environ 800t. L’EARL MOREA a commencé par produire des tomates vracs sur une surface de 3Ha, puis depuis 2015 des variétés anciennes principalement et des grappes sur 5ha. Le calendrier de production est resté inchangé : les plantations sont effectuées en décembre et la production s’étale de mars à octobre. Une contre-plantation est effectuée en juin.

Depuis plusieurs années, l’exploitation investit pour minimiser son impact sur l’écosystème: recyclage des eaux de drainage, solutions nutritives basses en azote, lutte intégrée, écran thermique, open buffer et une chaudière à bois de 4,5 Mégawatt. A ce jour les serres sont chauffées principalement grâce à cette chaudière biomasse. Une chaufferie gaz naturel est présente en secours.

Malgré ces investissements, certaines difficultés persistent :

* Une limitation du rendement par le manque de lumière en période hivernale
* Une recrudescence de problèmes fongiques liés à l’hygrométrie importante en période hivernale
* Une recrudescence de parasites en période estivale
* Une gestion difficile du climat tout au long de la culture.

L’EARL MOREA a décidé de réaliser une extension d’exploitation, production qui sera réalisée en 2017. Pour assurer la commercialisation de sa future production, L’EARL MOREA a fait le choix de livrer la Coopérative « Primeurs de la CRAU » à Saint Martin de Crau dont la commercialisation des produits est assurée par la SAS ROUGELINE.

***B. Présentation globale du projet***

Pourquoi, comment quand se développer ? L’analyse de l’existant, ses atouts, ses limites et les enjeux économiques ont été la première phase du projet.

L’enjeu majeur de l’EARL MOREA est la création d’une structure **rentable**, privilégiant des **pratiques culturales respectueuses de l’environnement** et garantissant aux consommateurs une production de fruits bons, sains et écologiques. Son projet de construction de serre répond à ces priorités.

En 2016, avec les exploitations Fanny FENOUIL et Corinne FENOUIL, l’EARL MOREA a l’intention de construire une nouvelle serre fermée Modul-air. Il s’agit d’un projet groupé à 3 dont la surface totale est de 19980 m2.

Pour le chauffage, cette nouvelle serre sera raccordée à une cogénération, construite à proximité du site. Le complément sera assuré par la chaudière biomasse existante sur le site de l’EARL MOREA. D’autre part les deux autres serres de l’EARL MOREA d’une surface totale de 50 000 m² seront cultivées selon un calendrier de production printemps-été peu dispendieux en énergie. Ainsi la chaudière gaz naturel présente sur le site MOREA restera en secours.

Cette nouvelle serre est destinée à une production annuelle de tomates grappe ; l’objectif est de produire 12 mois sur 12 avec deux plantations. Ce projet va générer pour EARL MOREA près de 433 tonnes de tomates grappe, en plus du tonnage précédemment cité.

A noter que ce projet peut être considéré comme le premier élément de rénovation du parc de serres sur le bassin de production de Berre l’étang.

De nombreuses visites de serres françaises et hollandaises et l’appui de différents intervenants techniques ont permis de définir les caractéristiques de la serre « idéale » : surface, hauteur, qualité du verre, orientation, étanchéité... De plus, au niveau technologique, le choix s’est porté sur le système de serres fermées. Ce type de serres permet de bien maîtriser les points critiques à la production (moins de perte de CO2, meilleure gestion des ravageurs, meilleur rafraîchissement des plantes l’été) par rapport à une serre classique.

***C. Réponse aux 5 axes d’analyse et de sélection***

**1. Caractère innovant du projet :**

Les ambitions portées par ce projet sont la création d’une entreprise rentable répondant aux préoccupations et attentes des citoyens, des consommateurs et du commerce dans les thématiques suivantes:

* réduire l’impact de la production sur l’écosystème.
* augmenter la Qualité des produits consommés : tendre vers le zéro résidu, qualités nutritionnelles et gustatives
* offrir des emplois dans un environnement de qualité et réduire la pénibilité du travail

La prise en compte de ces éléments a conduit tout naturellement EARL MOREA à la construction d’une serre de type fermé, équipée des dernières avancées technologiques.

Cette serre va permettre :

* de diminuer les consommations d’énergie par une meilleure maitrise des paramètres climatiques de la culture tout au long de l’année. De plus, cette serre sera raccordée à une cogénération, construite sur le site qui vient en complément de la chaudière biomasse. Cet équipement optimisera le bilan énergétique. En période estivale une climatisation de la serre participera à la lutte contre l’hygrométrie très faible et les niveaux de températures élevés qui caractérisent les étés du midi de la France.
* d’offrir aux consommateurs un produit s’inscrivant dans la démarche « sans résidu » car elle assure à ce jour la protection la plus efficace contre les entrées d’insectes ravageurs.
* d’avoir un impact minimal sur la ressource en eau en intégrant la récupération des eaux de pluie et leur utilisation dans le cooling et/ou l’arrosage.
* d’apporter une réponse définitive aux divers rejets dans le milieu par le recyclage complet des eaux et fertilisants utilisés pour l’arrosage.
* la production dans tous les calendriers et toutes typologies de tomates, avec une démarche du groupe affichée vers des produits à haut potentiel gustatif.
* pour le personnel, d’en assurer la sécurité et de diminuer la pénibilité lié aux contraintes physiques (meilleur performance des équipements) et environnementales (meilleur confort climatique ainsi qu’une limitation extrême de l’exposition à des agents chimiques des salariés)
* aux salariés de bénéficier de formations et de qualifications (protection des cultures) qui les feront passer au « statut » de collaborateur  de l’exploitant.

En synthèse, cette serre permettra d’augmenter l’efficience de l’utilisation des ressources et aussi des rendements afin de rendre l’exploitation encore plus compétitive.

**2. Impact commercial, économique et financier**

**Impacts sur les rendements** : EARL MOREA compte produire des tomates à des rendements optimums. Alors qu’une serre classique permet des rendements en tomates grappes de l’ordre de 40 kg/m², avec sa nouvelle serre, elle compte en produire 65 kg/m².

Par rapport à l’outil courant (serres vieillissantes), les rendements augmenteront donc de 50% minimum (chiffres donnés par l’organisation de producteurs

Ce rendement est obtenu avec deux cultures sur l’année : une première culture printanière avec un rendement attendu de 45 kg/m² arrêté fin juillet, puis une culture venant en contre-plantation avec un rendement attendu de 20 kg/m² et arrêté fin décembre.

**Impacts sur la qualité** : L’EARL MOREA a programmé deux cultures annuelles dans le but de maintenir un niveau qualitatif satisfaisant tout au long de l’année.

**Impacts sur les coûts de production** : grâce à toutes les technologies de cette nouvelle serre, la gestion de l’énergie, du climat et des parasites sera mieux maîtrisée. Ainsi, des économies d’échelle permettront de diminuer les coûts de production.

**Impacts sur le chiffre d’affaires** :

En 2017, le chiffre d’affaire de MOREA devrait progresser de 454 ke.

**Impacts sur les marges** :

Les marges vont être améliorées grâce à la réduction du coût énergétique et des intrants insecticides, mais aussi par l’amélioration de la qualité des tomates et donc des rendements.De plus, la construction d’une cogénération associée à une chaufferie biomasse en complément permet à EARL MOREA d’avoir une meilleure visibilité sur les coûts énergétiques**.**

**Impact sur la stabilité de l’entreprise** :

Ce type d’investissement est nécessaire pour EARL MOREA : il va lui permettre de s’adapter au marché et aux enjeux énergétiques et de rester compétitif dans un secteur fortement concurrentiel. Enfin, la création de cette serre va générer de nouveaux emplois pérennes.

**Impact sur le développement de l’exploitation**

Ce projet va induire un développement au rayonnement multiple.

***Au niveau de l’exploitation****:* la nouvelle serre va permettre à EARL MOREA de produire 433 tonnes de tomates grappes sur un calendrier annuel.

***Au niveau de l’organisation de producteurs et du metteur en marché*** : Cette construction sera l’opportunité pour cette exploitation d’être rattachée à l’organisation de producteurs « les Primeurs de la Crau », et donc du metteur en marché « Rougeline ».

Au niveau de la filière Fruits et Légumes régionale : la création de EARL MOREA va dynamiser le tissu agricole local et régional, en induisant des emplois directs et indirects :

* sur l’exploitation : emplois fixes et saisonniers
* sur le tissu local voire régional : fournisseurs d’emballages, fournisseurs de matériel, d’intrants, transporteurs, techniciens, etc...
* sur l’organisation de producteurs : plus de volumes, plus d’emplois, meilleure représentativité par rapport au groupe…
* sur le groupe Rougeline (metteur en marché) : plus de volume, gain de parts de marché

**3. Impact environnemental et énergétique,** en particulier sur les 8 domaines suivants (en précisant si l’impact est négatif, nul, positif ou sans objet)

**Utilisation avec ou sans production d’énergie renouvelable**

Le projet D’EARL MOREA utilisera pour le chauffage une énergie fatale issue d’une cogénération gaz naturel construite à proximité du site. Une chaudière bois se trouvant déjà sur le site viendra en complément.

Ces sources couvriront l’entièreté du chauffage, une chaudière gaz naturel est présente en secours uniquement.

L’impact sur le milieu sera positif grâce notamment à une consommation d’énergie fossile réduite de plus de 90% par rapport à une installation classique de chaufferie fonctionnant au gaz naturel.

**Efficacité énergétique**

Dans le projet considéré, l’ensemble des équipements et notamment la serre « fermée » vont participer à l’efficacité de chaque kWh consommé. La serre elle-même, les systèmes de chauffage, les équipements tels que l’écran thermique, la bâche tampon gérée en système open buffer, l’ordinateur climatique à intégration de températures permettront une gestion précise des paramètres climatiques de la serre tout en minimisant les besoins en puissance de chauffe.

Dans le cas présent la quantité d’énergie fossile (kWh) nécessaire à la production d’un kg de tomate grappe :

Serait, du fait du choix d’une source d’énergie en partie renouvelable de moins de 0.3 kWh/kg contre 7.5 kWh/kg (Grappe vieil outil).

L’impact sur le milieu des choix inclus dans ce projet est donc positif par rapport aux pratiques courantes.

**Climat via les émissions de GES**

Le choix fait en matière d’équipement et de source d’énergie se traduira ici par une diminution du rejet de gaz à effet de serre.

Du fait de l’utilisation de l’énergie renouvelable, le rejet de GES passerait de 1.5 kg/kg (Grappe vieil outil) à 0.1 kg/kg (Grappe nouvel outil) soit une réduction des émissions de 90%.

L’impact de ce projet sur l’émission de GES s’avère positif par rapport aux pratiques courantes.

**Pollution de l’air**

La serre fermée limite considérablement les échanges entre la serre et l’extérieur. Le taux de renouvellement horaire est de 10 en période de ventilation alors que dans une serre classique dans les mêmes conditions on peut en compter jusqu’à 30.

De ce fait l’enrichissement en CO2 de l’air de la serre est plus efficient. Dans une serre classique la ventilation se traduit par le rejet vers l’extérieur d’une partie du C02 injecté. Dans une serre fermée ce phénomène est limité du fait de la faible ventilation.

Par ailleurs la protection de la culture dans ce type de serre est facilitée notamment dans la lutte contre les insectes. Il en résulte potentiellement une moindre utilisation d’insecticides et une meilleure efficacité des auxiliaires –du fait de la meilleure maitrise des entrées de ravageurs.

L’impact de ce projet apparait comme positif par rapport aux pratiques courantes.

**Qualité de l’eau**

Le projet comporte la mise en place du recyclage des eaux de drainage après désinfection. De ce fait les quantités de fertilisants et notamment de nitrates rejetés dans le milieu seront considérablement réduites par rapport aux pratiques courantes. On peut considérer que ces rejets n’auront qu’un très faible impact sur le milieu et particulièrement sur la qualité des eaux.

**Consommation des ressources**

Eau :

L’exploitation de EARL MOREA sera particulièrement innovante sur les outils permettant les économies de la ressource « eau ».

Ainsi pour la production de tomate, la quantité puisée dans le milieu est sous le climat du sud de la France de l’ordre de 12000 m3/ha/an. Le recyclage permet dans un premier temps de ramener ce chiffre à environ 8000 m3/ha/an.

Dans un souci de minimiser les prélèvements dans le milieu, des bassins de récupération de l’eau de pluie seront aménagés afin de collecter de manières efficientes la pluviométrie : elle est estimée à 600 mm à Berre environ. Dans l’hypothèse d’une récupération de 50 % sur l’année, l’exploitation récupérera 3000 m3 par ha d’une eau faiblement minéralisée. Cette qualité sera optimale pour le cooling system et quantitativement couvrira ses besoins (estimé grossièrement à 1500 à 2500 m3/ha) ; ensuite cette eau sera reprise pour l’irrigation.

Du fait des performances de cet outil de production, la quantité d’eau (litre) nécessaire à la production d’un kg de tomate passe de 30 l/kg (Grappe vieil outil sans recyclage) à 15 l/kg  maximum voire moins (Grappe nouvel outil et recyclage).

L’impact des outils installés apparait comme très positif par rapport aux pratiques courantes.

Fertilisants : La quantité d’azote (gramme de N) nécessaire à la production d’un kg de tomate qui était de 7.5g/kg (Grappe vieil outil sans recyclage) tombe à 2.5g/kg  (Grappe nouvel outil et recyclage)

Energies : Etant donné que la quasi-totalité du chauffage sera assuré par de l’eau chaude issue d’énergies fatales et renouvelables, la réduction de la consommation d’énergie fossile ramenée au kg produit est dans le cas présent de plus de 95%. Celle-ci est liée pour une part à l’amélioration de la productivité de l’outil.

Intrants phytosanitaires de synthèse : Le modèle de serre choisi étant une serre fermée l’outil aura un impact du point de vue de la consommation de produits phytosanitaires de synthèse. En effet du fait de sa conception et de sa mise en surpression cette serre présente aujourd’hui la solution la plus aboutie en matière de prévention des risques liés aux insectes. Cette serre est en effet potentiellement étanche. Par ailleurs la Protection Biologique Intégrée étant stratégique pour l’exploitation et pour Rougeline, celle-ci sera déployée naturellement sur ces cultures. Dans ce domaine les objectifs sont de proposer des produits sans résidus d’insecticides.

**Réduction des déchets**

Le recyclage des matériaux tels que les plastiques de paillage et les substrats est mis en œuvre sur l’exploitation. Il en va de même pour les pesticides pour lesquels EARL MOREA participe à la collecte des PPNU.

**Impact sur la biodiversité**

Sans objet

**4. Impact social**

**Emploi**

La réalisation de ce projet devrait se traduire par la **création de 3 UTA sur** l’exploitation. Par ailleurs ce travail, même si dans certains cas il est fait appel à de la main d’œuvre saisonnière, offre des perspectives de stabilité à moyen voire à long terme pour les salariés.

**Conditions de travail**

La mise en œuvre dans ce projet de solutions ergonomiques se traduit par une moindre pénibilité dans l’accomplissement des tâches. Ainsi le personnel bénéficie de matériel réduisant considérablement les efforts ainsi que les postures traumatisantes que ce soit pour l’entretien des plantes ou pour la récolte.

Une moindre exposition aux produits de traitement peut également être attendue du fait de la réduction programmée des traitements visant particulièrement les insectes.

**5 . Intégration du projet au sein du secteur ou de la filière concernée**

La construction de serres est capitale car elle est l’outil N°1 de la mise en place du plan d’actions du projet d’entreprise au niveau commercial pour ROUGELINE, stratégie à laquelle va adhérer l’exploitation d’EARL MOREA.

**Stratégie Commerciale :** Celle-ci peut se résumer dans les 4 points suivants

-Créer et partager la valeur de nos fruits et légumes

-Adapter nos offres aux évolutions des consommateurs et des marchés

-Investir tous les circuits de distribution (grande distribution, grossistes, export…)

-Proposer une action commerciale autour des valeurs de notre marque

**Plan d’actions :** Parmi les grands points auxquels va concourir le projet de l’exploitation EARL MOREA nous retiendrons

* Augmenter la **visibilité** de notre marque et sa **stabilité** sur les marchés
* Avoir une politique d**’innovations** et de **différenciation** qui nous donne des avantages concurrentiels
* Un positionnement fort reposant sur 3 piliers :
  + Le **Goût** avec une segmentation de notre gamme (typologies anciennes par exemple)
  + La sécurisation du consommateur sur **l’origine** avec le concept de **proximité** sur nos 3 régions, Sud-Ouest, Roussillon, Provence et le slogan « C’est d’ici »
  + La sécurisation du consommateur et des distributeurs sur **nos bonnes pratiques agricoles respectueuses de l’environnement** inscrite dans une démarche de développement durable (Objectif 0 résidu, engagement dans la transition énergétique)

Améliorer notre **compétitivité** et la **maitrise de nos couts** de production.